

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 novembre 2013

Service instructeur

N° CP-2013-10-2-9

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE PIEMONT VAL D'ARGENT PAYS WELCHE
2010 2013
ORGANISATION DE LA BOURSE AUX MINERAUX
A SAINTE MARIE AUX MINES**

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention de 140 000 € à la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES pour l'organisation de la Bourse aux Minéraux en 2013, opération inscrite au Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val d'Argent - Pays Welche.

Le Contrat de Territoire de Vie Piémont - Val d'Argent - Pays Welche a pris en compte, lors de la révision à mi-parcours, le soutien à l'organisation de la bourse aux minéraux par la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES pour les années 2012 et 2013.

La participation départementale annuelle est fixée à 140 000 € pour une dépense subventionnable de 350 000 € (communication et logistique). Les salaires et autres postes de dépenses sont exclus de la dépense subventionnable.

C'est ainsi qu'en 2012, le Département a attribué à la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines une subvention de 140 000 €.

Ce rendez-vous incontournable pour les habitants du Val d'Argent et les amateurs de fossiles et de minéraux a célébré ses 50 ans cette année. Il a attiré plus de 25 000 personnes, ainsi que des centaines d'exposants (950) venus de toute l'Europe, des Etats-Unis ou d'Asie.

Le bilan financier dressé à l'issue de la manifestation 2013 s'élève à 1 676 744 € et fait état d'une contribution globale de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines de 184 094 €.

Le bilan financier dressé à l'issue de la manifestation est le suivant (au 16/09/2013) :

Dépenses		Recettes	
Détail	Montant en €	Détail	Montant en €
Investissement : achat de mobilier et matériels...	130 631	Recettes : entrées, droits de place, prestations...	1 352 650
Fonctionnement : achat de matières et fournitures, sous-traitance prestataires, assurances, locations...	790 410	Ville de STE-MARIE-AUX-MINES (dont emprunt 640 000 €)	184 094
Fonctionnement : communication et frais annexes	394 852	Subvention Conseil Général du Haut-Rhin	140 000
Autres frais (personnel, mission, services valorisés...)	360 851		
Total	1 676 744	Total	1 676 744

Les états fournis par la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES comportent un montant de dépenses supérieur au plafond de dépense subventionnable de 350 000 €.

Ainsi une subvention de 140 000 € pourrait être attribuée à la Ville pour cet évènement.

L'inscription de cette somme a été prévue au Budget Primitif 2013.

Au vu de ce qui précède, je vous propose:

- d'attribuer, au titre du Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val d'Argent-Pays Welche une subvention de 140 000 € à la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES pour l'organisation de la Bourse aux Minéraux en 2013 ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65734, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
15 NOVEMBRE 2013

Contrat de Territoires de Vie Piémont – Val d'Argent – Pays Welche
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CTV00225	SAINTE-MARIE-AUX-MINES Organisation de la bourse aux minéraux 2013 COFINANCEMENT : aucun	140 000,00
Total		140 000,00